70e Année. 11e Série. Tome II. N° 16 22 Avril 1899

GAZETTE MEDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'Expertise médico-légale et le Projet Cruppi ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Rapports de la Faculté de Médecine de Paris et du Conseil municipal. — Les Médecins et la Politique : Élections sénatoriales de la Seine. — Caisse des Pensions de retraite du corps médical français. — La Désinfection obligatoire des appartements à Paris. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles : Opéra-Comique, Olympia, Folies-Bergère ; par Marc Ell. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Sociétés savantes. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies, etc.) — Divers. — Variétés et Anecdotes : Les Cliniques et la Patente des Médecins. — Médecine et Littérature. — Thérapeutique : La Mouillère-les-Besançon et les Chlorurées sodiques françaises. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : Portrait de M. le Dr Pozzi. — Portrait de M. le Dr Marmottan. — Portrait de M. le Dr Richelot. — Portrait de M. le Dr Roux.

BULLETIN

L'Expertise médico-légale et le Projet Cruppi.

On vient de distribuer à la grande Presse — on n'a oublié, suivant la coutume, que la Presse médicale ! — le rapport de M. Cruppi, député, sur son projet de loi relatif à la réforme de l'expertise médico-légale.

Nous avons, à différentes reprises, attiré l'attention de nos lecteurs sur cette réforme importante, complétant la nouvelle loi du 8 décembre 1897, instituant l'instruction contradictoire. Nous n'avons donc pas à revenir sur les errements anciens, datant de 1810 et de 1893, qui régissent la matière, ni sur les détails d'un projet, bien connus aujourd'hui. Résumant la réforme proposée, on peut dire qu'elle porte sur trois points : 1° la création d'une *liste d'experts* sur des bases très larges ; 2° le fonctionnement de l'*expertise*, qui devient *contradictoire*, tout comme l'instruction ; 3° l'organisation d'un *arbitrage*, en cas de désaccord des experts. La liste des médecins et chimistes admis à pratiquer les expertises médico-légales devant les tribunaux continuera à être dressée par les Cours d'appel, chaque année, le procureur général entendu ; mais les Facultés et Écoles de Médecine, les Facultés des Sciences et les Écoles de Pharmacie seront appelées à fournir leurs propositions au même titre que les tribunaux civils. Il y a mieux : les professeurs et chargés de cours desdites Facultés, les médecins, chirurgiens et accoucheurs des hôpitaux dans les villes où siègent des Facultés et Écoles de Médecine de plein exercice, les médecins d'hospices et d'asiles publics d'aliénés *feront partie de droit* de cette liste. — Tout cela est très bien. Quand on a du galon, il faut au moins qu'il serve à quelque chose !

L'arbitrage, tel que l'entend M. Cruppi, est plus discutable ; et chacun sait que M. le Pr Brouardel n'est pas tout à fait de l'avis de l'éminent avocat. Qui a raison ? Nos députés nous le diront, eux qui savent tout, tout en ne gagnant que 25 fr. par jour !

Les journaux, à collaborateurs de poids, ont pourtant fait remarquer — et cela non sans raison ! — que le projet Cruppi est tout à fait incomplet. Il oublie, en effet, l'*expertise en écritures*. Rien que ça ! Or, désormais, en raison de l'intensité de l'espionnage européen, les experts en écritures se disputent à qui mieux mieux ; et il est fort regrettable que M. Cruppi n'ait pas songé à

les mettre d'accord. D'autres revues, non moins importantes, se plaignent que cet avisé législateur ait négligé aussi l'expertise en *psychiatrie* et en *matière d'alimentation*. Ici, je comprends à peine, car j'avais toujours cru que l'étude des maladies mentales et de la digestion était du domaine médical ! Mais il paraît cependant avéré que M. Cruppi a passé tout cela sous silence. Décidément M. le député est un peu étourdi.... Il a à peine le temps de réparer, d'ici la rentrée des Chambres. Mais, grands dieux, qu'il répare, qu'il répare, M. Cruppi ! Sans cela, quel bruit dans notre Landerneau....

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LES RAPPORTS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS ET DU CONSEIL MUNICIPAL.

Nous avons fait connaître, il y a quelque temps, l'arrangement intervenu entre la Ville et l'Université de Paris, pour le règlement des questions touchant les relations à établir entre elles. A l'appui de ces renseignements, ajoutons que le Ministre de l'Instruction publique a fait signer un décret, par lequel il est institué une *Commission mixte* chargée d'étudier les questions relatives aux relations de la Ville et de l'Université de Paris. Cette Commission comprend : le président du Conseil de l'Université, président; les doyens des Facultés de Droit, de Médecine, des Sciences, des Lettres, le directeur de l'École supérieure de Pharmacie et leurs assesseurs et les neuf membres de la Commission instituée par le Conseil municipal. En cas de *première nomination* à une chaire créée à l'aide de fonds mis par la Ville à la disposition de l'Université, la Commission donne son avis sur les candidatures. Dans ce cas, le second délégué de la Faculté ou École intéressée au Conseil de l'Université lui est adjoint.

On sent là, au moins pour la future chaire de *Gynécologie*, qui sera dotée de 2,500 francs par an environ, l'intervention fructueuse, mais personnelle, d'un Ministre qui est *cadet de Gascogne :* ce dont nous le félicitons très vivement ! Il a jugé prudent, après ce coup de maître, exécuté à la barbe du Conseil municipal, qui n'y a rien vu, de filer en Italie et jusqu'à Rome ! Bon

M. le Dr POZZI (de Paris).
Candidat à la Chaire municipale de Gynécologie de la Faculté de Médecine de Paris.

voyage.... Il fait. de plus en plus, bon naître dans le Midi ! Pauvres septentrionaux ! Quel joli tour de passe-passe ! « Tous nos vœux », comme dit Marguerite Duval aux *Mathurins!* Se reporter à la chanson qui se termine par ces mots, si l'on désire comprendre — ce qui n'est pas utile en Politique ! — ce petit apologue.

LES MÉDECINS ET LA POLITIQUE.

Élections sénatoriales de la Seine.

La liste des trente délégués sénatoriaux de la Ville de Paris établie, d'un commun accord, par les trois groupes républicains du Conseil municipal, à raison de 12 par le groupe socialiste, 12 par celui des Droits de Paris et 6 par les républicains

municipaux, a réuni la majorité des suffrages.

Sont élus, parmi les délégués titulaires, sur 39 votants : Dr Marmottan ; Masson, *éditeur médical ;* Dr Richelot ; Dr Roux, 38 voix ; Prs Pinard, Terrier, Duclaux, 36 voix.

Médecins qui ont obtenu le plus de voix à l'élection des Délégués sénatoriaux de la Seine.

M. le Dr MARMOTTAN.

M. le Dr RICHELOT.

Candidats. — M. le Dr Le Roy des Barres a décliné la candidature qui lui avait été offerte par le maire de Saint-Denis. — M. le Dr Bourneville, ancien député, est toujours candidat. Nous espérons que, cette fois, tous nos amis voteront pour lui, car il n'est pas d'homme à Paris qui ait plus de droits que lui à cette candidature. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que M. Bourneville a

M. le Dr ROUX.

échoué, la fois dernière, exclusivement à cause de ses déclarations en faveur de la revision de l'Affaire. Aujourd'hui que le doute et l'inaction ne sont plus permis, il est certain de la victoire. Et c'est l'un de ses anciens secrétaires qui lui adresse tous ses vœux.

M. B.

CAISSE DES PENSIONS DE RETRAITE DU CORPS MEDICAL FRANÇAIS.

La *Caisse des Pensions de retraite du corps médical français* a tenu, le 9 avril dernier, sa séance annuelle, sous la présidence de M. le Dr Laude, président.

Du rapport présenté par le Dr Verdalle, trésorier, nous extrayons les chiffres qui suivent :

Le bilan, dressé au 31 décembre 1898, donnait :		
Pour le capital inaliénable . . .	Fr.	535.697 02
Pour la Caisse de réserve . . .	—	189.218 08
Pour la Caisse auxiliaire	—	3.332 90
Total	Fr.	728.248 »

La situation, au 9 Avril, est la suivante :

Portefeuille.	Fr.	726.897 85
Valeurs en caisse	—	47.015 66
Total de l'avoir. . . .	Fr.	773.913 51

La Caisse des Pensions de retraite du corps médical français distribue, en 1899, une somme de 21.721 francs à 27 médecins et femmes de médecins.

LA DÉSINFECTION OBLIGATOIRE DES APPARTEMENTS A PARIS.

Le *Conseil d'Hgiène de la Seine* a discuté, au cours de sa dernière séance, un rapport du Dr Le Roy des Barres sur « la nécessité de rendre obligatoire pour les propriétaires, après chaque déménagement, la désinfection des appartements vacants. Jusqu'à présent, on le sait, la désinfection n'est pas obligatoire, même pour des locaux où ont éclaté des maladies soumises à la déclaration, et, si le service municipal de désinfection est mis journellement à contribution par des particuliers, ceux-ci n'y sont en aucune manière obligés. Or, il peut en résulter les plus graves dangers, surtout lorsque, les malades ayant déménagé, leurs logements sont occupés ensuite par des locataires qui ignorent quels ont été leurs prédécesseurs. C'est ce qu'a fait remarquer la Commission d'hygiène du 5e arrondissement, qui, pour couper court à tout danger, réclame la désinfection obligatoire dans tous les cas, même lorsque l'appartement n'est que suspect. M. Le Roy des Barres, dans son rapport, a fait observer que pareille obligation ne pouvait être imposée que par voie législative, et, tout en reconnaissant les avantages qu'aurait l'adoption de cette mesure, a proposé au Conseil de se borner provisoirement à émettre le vœu « que la désinfection soit obligatoire au moins dans tout local où est signalé un cas de l'une des maladies soumises à la déclaration ». Ce vœu, qui, a déclaré le rapporteur, « attirera certainement l'attention du législateur au moment où il va reprendre l'examen du projet de loi sur la santé publique », a été adopté à l'unanimité.

NÉCROLOGIE

M. le médecin-major Sebut, qui accompagnait la mission Gentil et qui, autrefois, était attaché au corps des sapeurs-pompiers de Paris, est rentré à Libreville tellement souffrant des suites d'une insolation contractée au cours du voyage, qu'on a dû le transporter d'urgence à l'hôpital, où, malgré les soins les plus empressés, il n'a pas tardé à succomber. M. le Dr Sebut, qui s'était attiré l'estime de tous ses collègues, avait acquis, quand il était aux sapeurs-pompiers de Paris, de nombreuses sympathies, et était considéré, par tous ceux qui l'ont connu, comme un médecin d'élite appelé au plus brillant avenir.

Le président du Conseil général de l'Aube a informé, à la première réunion, l'assemblée départementale de la mort du Dr Compérat, conseiller général du canton d'Estissac. — M. le Dr Bossé (de Limoges). — Mme Paul Fredault, femme du médecin de ce nom, décédée à l'âge de quarante-trois ans. — M. le Dr Cocheteux, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Valenciennes, décédé en cette ville à l'âge de cinquante-six ans. — M. le Dr Cauvet, médecin principal de la marine, décédé à Haïphong. — M. le Pr Thémistocle Philadelpheus, directeur de l'hospice des Enfants-Trouvés, à Athènes. — M. le Dr E. Kirchberg, médecin en chef honoraire et ancien professeur à l'École de Médecine de Nantes, décédé à l'âge de soixante-douze ans.

La Médecine aux Chandelles

OPÉRA-COMIQUE. — OLYMPIA. — FOLIES-BERGÈRE.

Beaucoup de bruit pour rien, de Puget pour la musique, de E. Blau pour le livret, et de Shakespeare pour les idées, fait songer, malgré soi, à la fameuse « Affaire », où la Science, d'ailleurs, semble avoir un rôle plutôt heureux, Bertillon non compris. Là encore, mais en une musique qui a de l'allure par instants et qui va de Gounod vers Massenet, on travaille, pendant quelques actes, à découvrir la Vérité, en y mêlant un peu de... dictame. Mais la prétendue coupable n'en meurt pas. Elle tombe seulement en une attaque de léthargie, qui dure un tableau et deux entr'actes : Dreyfus n'a pas eu autant de chance à l'île du Diable !

Cette petite scène, digne de la Salpêtrière, se termine par un réveil, soudainement provoqué par un baiser rentré. Et il faut entendre, en ces vers très honnêtes de Blau, comment on rêve pendant la léthargie ! C'est à en rêver soi-même... Mais il est entendu qu'on ne va désormais à l'Opéra-Comique que pour y voir danser les notes... accrochées au plafond, grâce aux fils téléphoniques de M. Maignan !

A noter un spectacle d'un grand intérêt scientifique dans le sous-sol de l'*Olympia*. Il s'agit d'un nouvel appareil breveté appelé le *Cinémicrophonographe*, avec des projections en couleurs et animées, une audition de la parole, des chants, de la musique et des différents sons se rapportant, avec un synchronisme parfait, aux scènes représentées. Cette invention est certainement appelée à un réel succès.

Aux *Folies-Bergère*, le spectacle s'est à peine renouvelé depuis notre dernière chronique. A noter, toutefois, les *Animaux savants* de Jean Clermont, en particulier deux *Coqs chanteurs* sur commande, et surtout un *Caniche jouant du piano*, avec une sûreté et un flegme imperturbables.

Marc Ell.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Facultés de Médecine. — *Réformes à apporter au Concours d'Agrégation.* — Par arrêté ministériel, en date du 28 mars 1899, il est institué, au Ministère de l'Instruction publique, une Commission chargée d'étudier les modifications qu'il y aurait lieu d'apporter dans l'agrégation des Facultés de Médecine. Sont nommés membres de cette Commission: MM. Liard, directeur de l'Enseignement supérieur, président; Bouchard, Brouardel et Pitres, membres du Conseil supérieur de l'Instruction publique; Vialleton, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Montpellier; Charpentier, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Nancy; Dubar, professeur à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lille; Bondet, professeur à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lyon; Charpy, professeur à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Toulouse.

Faculté de Médecine de Paris. — *Clinique des maladies cutanées et syphilitiques.* — M. le Pr Alfred Fournier reprendra ce cours le vendredi 21 avril 1899, à 10 heures du matin (Hôpital Saint-Louis), et le continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le Pr Duplay reprendra son cours de clinique chirurgicale, le vendredi 21 avril, à 10 heures, et le continuera les mardis et vendredis suivants à la même heure.

Concours pour le Prosectorat. — Un concours pour deux places de prosecteur s'ouvrira le 25 mai 1899. MM. les aides d'anatomie sont seuls admis à prendre part à ce concours. Le registre d'inscription est ouvert jusqu'au 13 mai.

Concours pour l'Adjuvat. — Un concours pour cinq places d'aide d'anatomie s'ouvrira le 15 mai 1899. Tous les élèves docteurs de la Faculté, Français ou naturalisés Français, sont admis à prendre part à ce concours. Le registre d'inscription est ouvert jusqu'au 6 mai.

Chaire vacante. — Par arrêté ministériel, en date du 7 avril 1899, la chaire d'histoire de la médecine et de la chirurgie de la Faculté de Médecine de Paris est déclarée vacante.

Faculté de Médecine de Toulouse. — M. le Dr Maurel est chargé, pour une période de quatre ans, d'un cours de pathologie expérimentale. — M. Gérard, agrégé, est chargé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, d'un cours de chimie biologique. — M. Ribaut est nommé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, Chef des travaux de chimie et de pharmacie. — M. le Dr Laborde est nommé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, Chef adjoint des travaux de chimie.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. le Dr Vallas, agrégé, est chargé du cours de Médecine opératoire pendant la durée du congé accordé à M. Pollosson (jusqu'au 6 mars 1900).

Université de Montpellier. — *Visite de M. Leygues, Ministre de l'Instruction publique.* — M. Leygues, Ministre de l'Instruction publique, est allé la semaine dernière à Montpellier pour visiter l'installation des Facultés. Le Ministre a été si enchanté de l'installation des hôpitaux, des cliniques et des laboratoires, qu'il a fait des déclarations à noter. A l'hôpital, devant les professeurs et les élèves, il a déclaré que son concours était acquis à ceux qui feront tout pour que Montpellier conserve intégralement ses prérogatives si noblement gagnées!

A l'*Institut d'Ophtalmologie*, il a loué le service d'examen de la vue des enfants des écoles, service nouveau qui permet de faire connaître aux parents que tel métier est, au point de vue des yeux, impossible à leurs enfants.

A l'*Association des Étudiants*, dont il a accepté d'être le président d'honneur, M. Leygues a exalté Montpellier, « métropole du Midi, centre exquis d'art et de civilisation, foyer ardent, toujours brûlant, de ce qui est grand et beau, pays véritablement privilégié où tout favorise : la terre, le ciel, la mer. » Le Ministre dit ne connaître qu'une ville qui soit aussi favorisée que Montpellier à ce point de vue : Alexandrie. M. Leygues, en quittant l'Association, est allé admirer le domaine de Grammont, valant plus de 2 millions et appartenant à la *Faculté de Médecine*. Le soir, il y a eu dîner chez le recteur et réception du personnel universitaire.

École de Médecine de Marseille. — M. le Dr Roux, suppléant, est chargé du cours de Pathologie externe et de Médecine opératoire pendant la durée du congé accordé à M. Chapplain (jusqu'à la fin de la présente année scolaire).

Enseignement médical libre à Paris. — *Infirmerie de Saint-Lazare* (107, Fbg Saint-Denis). — *Cours complets élémentaires et pratiques de Vénéréologie et de Gynécologie.* — Ces cours sont faits deux fois par an par les médecins et chirurgiens de l'infirmerie de Saint-Lazare. La deuxième série a commencé le jeudi 4 mai, à 10 h. 30 du matin, et se continuera les samedis, mardis et jeudis suivants à la même heure. Ce cours sera fait : le mardi, par M. L. Wickham, Vénéréologie; le jeudi, par M. Jullien, Syphiligraphie; le samedi, par M. Verchère, Gynécologie. Il sera complet en dix-huit leçons. Seront admis à suivre ces cours, les docteurs et les étudiants en médecine pourvus de 16 inscriptions, qui se feront inscrire chez M. le Directeur de la maison de Saint-Lazare. Une carte d'entrée leur sera remise.

Maladies nerveuses et mentales. Hypnotisme. — M. le Dr Bérillon, médecin inspecteur des asiles publics d'aliénés, directeur de la *Revue de l'Hypnotisme*, a commencé, le mardi 18 avril, à 5 heures du soir, à l'École pratique de la Faculté de Médecine, amphithéâtre Cruveilhier, un cours libre sur les *Applications cliniques, psychologiques et médicolégales de l'hypnotisme.* Il le continue les samedis et mardis suivants à 5 heures.

Enseignement médical hospitalier à Paris. — *Hôtel-Dieu.* — M. Lucas-Championnière : tous les jeudis (à partir du 27 avril 1899), à 10 h. 1/2, leçon de clinique

chirurgicale. A 9 heures, opérations, et, tous les mardis, opérations abdominales.

École des Maladies tropicales de Liverpool. — L'École des maladies tropicales, fondée à Liverpool par le gouvernement anglais, se donnera d'abord pour mission de rechercher la vraie cause de la *malaria*. Le chirurgien-major Ronald Ross, professeur à cette école, croit pouvoir l'attribuer aux piqûres de certains *moustiques*. Il s'agit de vérifier ses expériences.

Troubles universitaires en Russie. — Le renouvellement des désordres scolaires a été provoqué par la présence, dans l'Université de Saint-Pétersbourg, d'agents de police laissant entrer seulement sur la présentation de leurs cartes les étudiants venant subir des examens et dont la majorité refusèrent de se soumettre à cette exigence. Les vives protestations de leur part ont amené un conflit entre eux et les agents, qui opérèrent de nombreuses arrestations. Les étudiants de plusieurs autres écoles supérieures de Saint-Pétersbourg manifestent la résolution de ne point passer leurs examens annuels avant la réintégration de leurs camarades de toute la Russie dans les établissements dont ils ont été récemment exclus. Le nombre des étudiants exclus de l'Université de Moscou est d'environ 2,400 et celui de l'Université de Saint-Pétersbourg de 400.

Troubles universitaires à Saint-Pétersbourg. — L'administration gouvernementale a procédé, ces jours derniers, à l'expulsion de Saint-Pétersbourg de plus de 200 auditrices des cours de demoiselles et à l'arrestation d'une vingtaine d'étudiants de l'Université les plus compromis dans les récents désordres.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — Les conférences instituées, il y a trois ans, par M. Milne-Edwards, pour l'éducation pratique des explorateurs et des voyageurs, reprendront demain au Muséum et se continueront les mardi et samedi de chaque semaine, jusqu'au 15 juin, dans l'amphithéâtre de la galerie de zoologie. M. Milne-Edwards fera la leçon d'ouverture ; dans les conférences suivantes, les professeurs du Muséum traiteront successivement de toutes les branches de l'histoire naturelle, en indiquant aux futurs explorateurs comment ils devront recueillir et conserver les minerais, plantes, animaux, fossiles, etc., qu'ils pourront se procurer. M. Hamy s'occupera de « l'homme dans ses rapports zoologiques »; M. Oustalet, « des mammifères et des oiseaux »; M. Stanislas Meunier, « de la géologie »; M. Gréhant, « de l'hygiène des voyageurs »; M. Javary, « de la représentation des cartes et de la photographie », etc. Des conférences pratiques dans les laboratoires et sur le terrain compléteront l'enseignement théorique donné dans les conférences.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Hôpitaux de Paris. — Le *Jury du Concours* pour la nomination à trois places de médecin des hôpitaux de Paris, qui doit s'ouvrir le lundi 24 avril, est provisoirement composé de MM. Guyot, Mauriac, d'Heilly, Letulle, Potain, Brault, Routier. — Les *Candidats inscrits*, au nombre de soixante-sept, sont : MM. Achalme, Apert, Auclair, Auscher, — Beaumé, Belin, Bensaude, Bergé, Bezançon, Boix, Brodier, Brouardel, Bruhl, — Carnot, Charcot, Charrier, Claude, — Dufour, — Enriquez, — Fauquez, Fournier, — Gallois, Gasne, Gastou, Gouget, de Grandmaison, — Hudelo, Hulot, — Kahn, Küss, — Laffitte, Lantzenberg; Legry, Leredde, Lévi (Léopold), Lévi (Charles), Londe, Lyon, — Macaigne, Mangin-Bocquet, Marie (René), de Massary, Michel (Maurice), Michel-Dansac, — Papillon (Gustave), Papillon (Henri), Philippe, Phulpin, Pignol, Pissavy, Plicque, Potier, — Renault, — Sallard, Sée, Sergent, Sottas, Soupault, Springer, — Teissier, Thérèse, Thiercelin, Thomas, Tissier, Tollmer, — Veillon, — Zuber.

Association amicale des Internes et anciens Internes en Médecine des hôpitaux et hospices civils de Paris. — L'assemblée générale annuelle de l'Association aura lieu le samedi 29 avril, à 4 heures 1/2 du soir, dans le grand amphithéâtre de l'Administration de l'Assistance publique, avenue Victoria. *Ordre du jour :* 1° Allocution du Président ; 2° Rapport du Secrétaire ; 3° Compte rendu financier du Trésorier ; 4° Rapport de la Commission de vérification des comptes ; 5° Propositions diverses intéressant l'Association ; 6° Élections. Renouvellement partiel du Comité : Élection de quatre membres nommés pour quatre années.

Concours pour les prix à décerner à MM. les Élèves Internes en Pharmacie des hôpitaux et hospices, année 1899. — Le Concours annuel pour les prix à décerner aux Élèves Internes en Pharmacie des hôpitaux et hospices sera ouvert, le lundi 12 juin 1899, à midi précis, dans l'amphithéâtre de l'Administration de l'Assistance publique, avenue Victoria, n° 3. MM. les Internes sont prévenus qu'en exécution des dispositions du règlement sur le Service de Santé, tous les Internes en Pharmacie des hôpitaux et hospices sont tenus de prendre part à ce concours, sous peine d'être considérés comme démissionnaires et, comme tels, d'être privés du droit de continuer leur service dans les hôpitaux. Ils devront, en conséquence, se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration, de 11 heures à 3 heures, du lundi 15 mai au samedi 27 du même mois inclusivement.

Banquet annuel de l'Internat en Médecine pour 1899. — Le banquet annuel des Internes en Médecine et en Chirurgie des hôpitaux de Paris aura lieu au restaurant Marguery, 34, boulevard Bonne-Nouvelle, le samedi 29 avril, à 7 heures 1/2, sous la présidence de M. le Pr Dieulafoy. Le prix de la souscription est fixé à *vingt* francs pour les anciens Internes et à *douze* francs pour les Internes en exercice. Prière d'envoyer son adhésion le plus tôt possible.

Hospices d'Angers. — Le Conseil général de Maine-et-Loire a voté 1,000 francs pour la restauration des fresques de Lenepveu, qui décorent la chapelle des hospices d'Angers et 500 francs pour le monument à élever en mémoire de Lenepveu.

Hospices civils de Saint-Étienne.— La Commission des Hospices civils de Saint-Étienne (Loire) prévient qu'il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu de Lyon : 1° le lundi 23 octobre 1899, un concours public pour deux places de *Médecin des Hospices de Saint-Étienne*; 2° le lundi 6 novembre 1899, un concours public pour une place de *Chirurgien* des mêmes établissements. Ces concours auront lieu devant le Conseil d'administration, assisté d'un jury médical; ils dureront cinq jours et se composeront de cinq épreuves. Les médecins et chirurgiens à nommer entreront en fonctions le 1er janvier 1900. Leur traitement est fixé à 2,000 fr. par an. S'adresser, pour tous renseignements, au secrétariat des Hospices de Saint-Étienne, rue Valbenoit, n° 40.

Médecins des Bureaux de bienfaisance à Paris. — Le concours pour treize places de médecin des bureaux de bienfaisance a commencé mardi dernier; 75 candidats sont inscrits. Les juges sont : MM. Deffaux, Chauveau, Vigouroux, Vildermann. Les questions ont été jusqu'ici : *vomissements incoercibles de la grossesse; phlébites.*

Secouristes Français. — L'inauguration des cours a eu lieu à la Mairie du 6e arrondissement, le samedi 15 avril, à 8 heures 1/2 du soir. Leçon d'ouverture par M. le Dr Morin, avec le concours gracieux de Mmes Gallet, Prieux, Bonnaire, Le Mesnil et de MM. Talamo et Isidori, mandolinistes; Dallay, Paul Bru, Le Marchand, Daumerie, de l'Odéon; Sutter.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Association des Médecins de la Seine. — L'assemblée générale annuelle de l'Association des médecins du département de la Seine aura lieu dimanche prochain 23 avril, à 2 heures très précises, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, sous la présidence de M. le Pr Brouardel, président.

Réunion amicale de la Presse scientifique et Société française d'Hygiène. — Le dîner de la *Réunion amicale de la Presse scientifique* aura lieu le samedi 22 avril, à 7 heures du soir, au Restaurant de France, 9, boulevard Poissonnière. Comme les années précédentes et en conformité avec la décision prise à la dernière réunion, ce banquet coïncidera avec celui de la *Société française d'Hygiène*. La cotisation est fixée à 12 francs. Adresser les adhésions par simple carte, avant le 21 avril, à M. le Dr Bilhaut, secrétaire général, 5, avenue de l'Opéra.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Service de Santé militaire. — *Nominations.* — Par décision ministérielle, en date du 6 avril 1899, M. Guichard, médecin aide-major de première classe au 25e régiment d'artillerie, à Châlons-sur-Marne, a été désigné pour le 125e d'infanterie, à Poitiers.

Prix. — Sur la proposition du Comité technique de Santé, le Ministre a décerné le prix de Médecine d'armée pour l'année 1896 à M. le Dr Rigal, médecin principal de 2e classe. Le sujet était : *De l'influence exercée sur la morbidité et la mortalité dans l'armée par la loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement de l'armée.*

Nominations. — *Armée active.* Promotions au grade de médecin principal de 1re classe: MM. Moty et Annesley; au grade de médecin principal de 2e classe: MM. Sauveroche et Landriau; au grade de médecin-major de 1re classe: MM. Favier, Fournot, Dupeyron, Renard, Bayvel, Duponchel et Dufaud. — Est nommé à l'emploi de médecin auxiliaire de 2e classe, M. le Dr Chapeyrou.

École de Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de 1re classe Barrat a été nommé, après concours, pour une période de cinq ans, professeur d'anatomie et de médecine opératoire à l'École du Service de Santé de la Marine à Bordeaux, en remplacement de M. Thorel.

Service de Santé de la Marine.— MM. Roux-Freissineng, médecin de première classe du cadre de Brest, embarqué sur le *D'Assas*, et Fallier, médecin de première classe du cadre de Toulon, embarqué sur *l'Épervier*, sont autorisés à permuter de port d'attache. M. Rul, médecin de deuxième classe de réserve de l'armée de mer, est rayé, sur sa demande, des cadres de la réserve comme ayant atteint l'époque du passage légal dans l'armée territoriale. M. Chabal, médecin de deuxième classe du cadre de Cherbourg, est désigné, au premier tour, pour embarquer sur *le Capricorne*, en remplacement de M. le Dr Gombaud, qui va être promu de première classe. — *Réserve.* Nomination au grade de médecin de 2e classe: M. de Taroni, ancien médecin de 2e classe de la Marine.

Service de Santé des Colonies et pays de protectorat. — Nominations à l'emploi de médecin stagiaire; MM. les médecins auxiliaires de 2e classe de la Marine Chapeyrou et Thibault.

La Médecine devant les Conseils de Révision. — MM. les Drs Potier, Georges Godet et Pacaud, ont déposé au Conseil général de la Vendée les vœux suivants : « 1° Que les certificats médicaux délivrés aux conscrits, à l'occasion des visites des Conseils de revision, soient pris en très sérieuse considération, principalement en ce qui concerne les antécédents et l'hérédité; 2° que les certificats délivrés aux hommes appelés à accomplir leurs périodes de 28 jours ou de 13 jours soient l'objet d'une sérieuse attention; 3° que ces certificats soient joints aux dossiers des jeunes gens lors de leur incorporation. »

Les Produits alimentaires dans l'armée.— Le Ministre vient d'adresser aux commandants de corps d'armée une nouvelle circulaire, qui les invite à adresser des instructions aux chefs de corps sous leurs ordres pour qu'une surveillance active soit exercée sur les produits alimentaires destinés à la nourriture des hommes. L'acquisition de ces sortes d'aliments : pâtés de viande, hachis, etc., ne devra être faite que dans des maisons auxquelles on soit certain de pouvoir s'adresser en toute confiance.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène de la Ville de Paris.—Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 14e semaine, 1,311 décès, chiffre sensiblement inférieur à celui de la semaine précédente (1,393), mais encore très supérieur à la moyenne ordinaire des semaines d'avril (1,039). L'excès des décès actuels sur la moyenne s'élève donc à 272. La grippe, sous toutes ses formes, est la cause principale de cette différence, qui est heureusement en voie d'atténuation. L'excès des chiffres actuels sur les chiffres moyens (au total, pour diverses maladies de l'appareil respiratoire, 156) représente des décès dus à la grippe. En outre, 57 décès ont été attribués à la grippe proprement dite ou à ses synonymes (influenza, pneumonie grippale, bronchite grippale, etc.) La fièvre typhoïde a causé 7 décès (moyenne 6); la scarlatine 5 (moyenne 4). La coqueluche, assez fréquente depuis le début de l'année, n'a causé que 8 décès, chiffre identique à la moyenne. La diphtérie a causé également 8 décès (moyenne 13). La rougeole, toujours assez fréquente en cette saison, a causé 36 décès (moyenne 28). Il n'y a pas eu de décès par variole. La diarrhée infantile, qui avait présenté la semaine dernière une augmentation brusque, a causé 42 décès pendant la 14e semaine; ce chiffre est encore au-dessus de la moyenne des semaines d'avril (31). Il y a 12 suicides et 20 autres morts violentes. On a célébré à Paris 755 mariages. L'élévation de ce chiffre est due à la fin du carême. On a enregistré la naissance de 1,177 enfants vivants (589 garçons et 588 filles), dont 837 légitimes et 340 illégitimes. Parmi ces derniers, 49 ont été reconnus immédiatement.

L'Hygiène à Madagascar et à l'île Maurice.— La situation sanitaire ne laisse rien à désirer à Tamatave. Mais, suivant une dépêche reçue à Marseille et postérieure au passage du *Peï-Ho* à l'île Maurice, il n'en serait pas de même dans cette colonie anglaise.

La Peste en Arabie. — On signale 26 cas de peste à la Mecque.

Ligue contre la Tuberculose. — Cette Ligue vient d'ouvrir, avec un grand succès, les cours organisés par l'initiative et sous la direction de son fondateur et président, M. le Dr Armaingaud. Douze de nos confrères parisiens, membres de la Ligue, et cinq internes des hôpitaux (MM. les Drs Brégi, Jean Laborde, Demmler, Kortz, Georges Petit, O. Benoist, Schwebisch, Depierris, Plessard, Maveréry, Sersiron, R.-L. Régnier ; MM. Paul Tissier, Laubry, Gustave Langevin, R. Oppenheim, Paul-Armand Delille, internes des hôpitaux), composent cette phalange de dévoués conférenciers que nous ne saurions trop louer de s'être associés à une œuvre d'éducation sanitaire et de propagande, qui répond assurément à un réel besoin.

Société Végétarienne de France. — La Société Végétarienne de France, récemment fondée à Paris, a tenu sa première assemblée générale le vendredi 7 avril. Le président, M. le Dr Jules Grand, a rendu compte de la communication qu'il avait faite au Congrès contre l'alcoolisme, relative au Végétarisme, qui pourrait servir à prévenir et même à guérir l'alcoolisme. Un membre du Comité a fait ensuite une conférence sur les avantages du Végétarisme, en général. Les adhésions pour la *Société Végétarienne*, ainsi que les demandes de renseignements, peuvent être adressées au secrétaire de ladite Société, M. Troussel, boulevard de Strasbourg, 75.

Lettre du Syndicat général des Médecins des Stations balnéaires de France aux Maires des Stations de France. — La lettre expose que le « Syndicat des Médecins des stations balnéaires » s'est livré à une étude approfondie des moyens à mettre en pratique pour accroître la prospérité des stations françaises, de plus en plus en rivalité avec les stations étrangères, et que, parmi les mesures qu'il juge aptes à remplir le but, figure en premier lieu la création d'un *Conseil supérieur* des Eaux minérales et d'une *Chaire d'hydrologie et climatologie* médicales. Le Syndicat estime que, pour assurer et hâter la réalisation de ces vœux, l'intervention du Conseil peut être des plus efficaces. Il a donc l'honneur de lui adresser le modèle d'une délibération qu'il le prie de prendre à bref délai et de la lui retourner munie des sceau et signature du Maire.

L'Alcoolisme à la Société médicale des Hôpitaux. — La Société médicale des Hôpitaux de Paris vient de nommer une Commission à l'effet d'étudier les progrès de l'alcoolisme en France. Sont nommés membres de cette Commission: MM. Debove, Joffroy, Le Gendre, Jacquet, Courtois-Suffit, Triboulet, Marie, Beclère, Siredey.

Le Baiser en Amérique. — Récemment, une information du *Temps* disait que, sur l'initiative de Mme Marguerite Lindley, une motion allait être déposée à la législature de l'État de New-York, demandant la proscription du *baiser* comme immoral et contraire à l'hygiène. La conférencière féministe new-yorkaise s'empresse de protester et de défendre les femmes américaines d'être ennemies du baiser. « Permettez-moi, écrit-elle au *Temps*, de vous dire que votre informateur, quel qu'il soit, s'est complètement trompé. Il a sans doute tiré son renseignement des faits suivants. Au commencement de ce mois, j'ai fait une conférence sur l'*Assainissement de l'habitation humaine* devant l'Association d'Économie domestique de New-York. J'y ai fait allusion à l'habitude malsaine et souvent dépourvue de sincérité, qui prévaut parmi les femmes, de s'embrasser à tort et à travers. J'ai émis l'avis que le baiser ne devrait être admis que dans la famille et entre amis dont la loyauté a été suffisamment mise à l'épreuve pour que cette démonstration soit vraiment sincère. J'ai enfin insisté énergiquement pour que nous protégions du moins les enfants contre les baisers des amis, particulièrement quand ceux-ci sont âgés ou malades. Je n'ai pas fait d'autre allusion ou suggestion pouvant impliquer de ma part le désir que le baiser fût décrété illégal. Veuillez publier cette déclaration, car l'information publiée est loin d'être flatteuse pour les femmes américaines ».

La Population en Angleterre. — Une publication officielle du Bureau de l'état civil anglais apprend que le

nombre des *mariages* en 1897 fut plus considérable qu'il n'avait jamais été depuis 1876, dans le Royaume-Uni. Mais, en même temps, diminue la proportion des naissances, qui était de 34.4 par 100 personnes en 1877 et n'est plus que de 29,1. Il semble donc que l'Angleterre voit, comme la France, se ralentir l'augmentation de la population par l'excédent des naissances. Cependant, l'écart entre les naissances et les morts (respectivement 29,1 et 17,7 pour 100) est beaucoup plus considérable qu'en France (respectivement 22,4 et 19,6). La population du Royaume-Uni atteignait, en 1897, 40 millions d'habitants, tandis que la France, dépassée, restait à moins de 38 millions et demi.

Suicides de Centenaires. — Deux vieillards, presque centenaires, trouvant la vie trop longue, se sont suicidés, ne voulant, ni l'un ni l'autre, parvenir à leur centième année. Un rentier de Courbevoie, M. Jean Grumbach, âgé de quatre-vingt-dix-huit-ans, demeurant dans cette ville, 7, rue Adam-Ledoux, a été trouvé pendu à l'espagnolette d'une fenêtre, dans sa chambre à coucher. Aucun billet n'expliquait le motif de ce suicide ; mais tous ceux qui approchaient le vieillard l'avaient maintes fois entendu dire : « Je ne veux pas arriver à cent ans ; plutôt que de devenir centenaire, je me tuerai. » C'était presque une monomanie à laquelle le pauvre homme n'a pas résisté. D'autre part, de Périgueux on annonce qu'un vieillard de quatre-vingt-dix-neuf ans, François dit le Merle, demeurant dans la commune de Montrem, près de Périgueux, avait déclaré plusieurs fois que l'existence lui paraissait interminable. Pour en finir de cette longévité extraordinaire que tant de gens lui auraient enviée, François le Merle s'est rendu, sur la ligne du chemin de fer, entre les stations de Bazac et Saint-Astier, attendant le passage du train de Périgueux de onze heures quarante-cinq du soir. A l'arrivée du convoi, il se précipita résolument au devant de la locomotive. Son corps a été broyé d'épouvantable façon.

DIVERS.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés : 1° *Officiers de l'Instruction publique* : MM. les Drs André, professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse; Guiraud, chargé de cours à ladite Faculté; Saint-Ange, professeur à ladite Faculté; — 2° *Officiers d'Académie* : MM. les Drs Aymard (P.), membre de la Société de spéléologie ; Buret, secrétaire général de la Société de Médecine de Paris ; Héret, lauréat de l'Académie de Médecine ; Marie, chargé de cours à la Faculté de Médecine de Toulouse ; Tranier, adjoint au maire de Toulouse.

Nominations. — M. le Dr M. Baudouin, membre de la Commission d'organisation du *Congrès international d'Aquiculture et de Pêches*, vient d'être nommé trésorier de cette commission.

Récompenses. — M. le Dr Thésée (de Brest) vient d'obtenir une récompense de la Société de l'*Enseignement technique et professionnel des Pêches maritimes*, pour un mémoire qu'il avait adressé à un concours organisé par ladite Société.

Mariages de Médecins. — Nous apprenons le mariage de notre ami, M. le Dr Paul Citerne, professeur suppléant à l'École de Médecine de Nantes, docteur ès-sciences, avec Mlle Marie-Thérèse Chaignon. — Autres mariages : M. Gaston-Prosper Deshayes, docteur en médecine, et Mlle Blanche-Clotilde Aubouin. — M. Auguste-Clément Galtier, docteur en médecine, et Mlle Irma-Henriette Husson. — M. Julien-René Blanchard, pharmacien, et Mlle Emma-Angeline Michaut. — M. Henri-Georges Leclerc, docteur en médecine, et Mlle Marie-Jeanne-Mélanie Foucher.

Fêtes Médicales. — A l'occasion de la réunion de la *Société française d'Obstétrique*, dont M. le Pr P. Budin était le président, Mme Budin a donné une très brillante soirée dans le salon de l'avenue Hoche. Au programme : Mme Dumont, MM. Berton, Andrès, Ferny, et le parfait chanteur Fugère, qui a chanté avec sa décoration. M. Depas et Mlle Berty ont joué, avec l'entrain qu'on leur connaît, la revue *Paris-Smart*.

Inauguration du Buste du Dr de Pietra Santa. — L'inauguration solennelle du buste élevé par souscription au Dr de Pietra Santa, fondateur de la Société Française d'Hygiène et du *Journal d'Hygiène*, aura lieu au cimetière de Saint-Cloud, le dimanche 23 avril 1899, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira devant la gare de Saint-Cloud-Montretout. Départ de la gare Saint-Lazare à 2 heures 20 minutes.

Médecin récompensé par la Société contre l'abus du tabac. — Des rapports ont été présentés, à la dernière assemblée générale, par le Dr Kortz sur le concours des instituteurs pour les prix de la société et par le Dr Hache sur le concours médical et les mérites divers. Puis on a appelé les lauréats. Les prix de médecine ont été décernés au Dr Georges Petit et à M. Mendès, à Ainay-le-Château (Cher); le prix Gruby, au Dr Gastellan, médecin de 1re classe de la marine.

Médecins rentrés à Paris. — MM. les Drs Guyon (Félix), Josias (Albert).

Les Médecins Russes en France. — Le grand-duc Michel Nicolaïevitch, accompagné du général Baranoff, du général Alexis Tolstoï et du docteur Zunder, est arrivé à Cannes.

Les Médecins et l'Escrime. — Des poules éliminatoires ont donné cette semaine les résultats suivants : 5e poule : 2e, M. le Dr Aumont, de la salle Ayat ; 6e poule : 1er, M. le Dr Barré ; 7e poule : 1er, M. le Dr Bouillet (Cercle d'escrime).

Encore le Dr Pagello. — L'excellent *Bulletin de la Presse* annonce qu'on va jouer bientôt une pièce : *Le Trio de Venise*, dans laquelle se trouvent les personnages suivants : Alfred de Musset, George Sand et Dr Pagello. La musique est de Pietro Mascagni.

Variétés & Anecdotes.

Les Cliniques et la Patente des Médecins.

Les médecins, en très grand nombre, qui, à Paris, possèdent une clinique en dehors de leur cabinet médical, étaient depuis plusieurs années en discussion avec l'administration des Contributions directes sur l'application de la patente. Une clinique comporte généralement à la fois un cabinet de consultations et une maison de santé où sont hospitalisés des pensionnaires. Dans ces conditions, doit-on assujettir à la patente médicale l'ensemble des locaux, ou bien considérer le propriétaire de la clinique, d'une part, comme médecin dans son cabinet de consultations, et, d'autre part, comme exploitant de maison de santé dans les pièces affectées au logement des malades en traitement? La question avait une importance considérable pour le corps médical, puisque la patente, qui est du douzième de la valeur locative sur les appartements affectés à la profession de médecin, n'est plus que du cinquantième sur les pièces considérées comme constituant la maison de santé. Le Conseil de préfecture de la Seine avait adopté une solution onéreuse pour les réclamants. Suivant lui, le docteur ou le chirurgien, qui possède une clinique, devrait être, au point de vue de la patente, réputé médecin, même dans les locaux affectés à l'hospitalisation des pensionnaires. Mais un pourvoi a été formé devant le Conseil d'État, qui a donné raison aux réclamations du corps médical et a réformé l'arrêté du Conseil de préfecture. Il a été décidé qu'on distinguerait entre la profession de médecin et celle d'exploitant de maison de santé; dans le cas où l'intéressé se livrera aux deux professions dans des locaux distincts; quoique dépendant du même établissement, il ne payera pour chaque local que le droit proportionnel attribué par la loi à la profession qui y sera spécialement exercée. Il y aura donc lieu de faire une ventilation de la valeur locative totale et de rechercher quelles sont les pièces affectées aux consultations et, d'autre part, celles destinées au logement des pensionnaires. Ces dernières ne seront imposées qu'au cinquantième de leur valeur locative.

Médecine et Littérature.

Lombroso continue à faire parler de lui en France, grâce à nos chroniqueurs spécialisés en littérature étrangère. Un de ses derniers articles : *Le Criminel et le Fou dans le roman et le drame modernes,* a eu le don d'attirer l'attention de M. de Wyzewa, qui ne peut pas sentir l'œuvre du savant criminaliste italien, et de faire faire, à cet auteur très bourgeois, des réflexions tout à fait inédites.

Par exemple : « Quel beau sujet pour un drame que les diverses phases d'une laparotomie ! » M. de Wyzewa compare les maladies mentales, dont s'occupe Lombroso, et ceux qui les étudie, Ibsen, Zola, Dostoïevsky, etc., avec l'ouverture de l'abdomen ! Il y a pourtant une légère nuance. Il est vrai qu'il y a des femmes, — sinon des gens —, qui ont tout leur cerveau dans le ventre ! En serait-il rendu là?

THÉRAPEUTIQUE

LA MOUILLÈRE-LES-BESANÇON et les Chlorurées sodiques françaises.

Le groupe de nos chlorurées sodiques constitue l'une des principales richesses thermales de la France. Et si nos sources salines ne sont pas aussi nombreuses que leurs similaires allemandes, dont on compte près d'une centaine, elles sont dotées, en revanche, d'une minéralisation si admirablement pondérée, si riche surtout, que nous n'avons rien à envier de ce côté à l'Allemagne, tant s'en faut. Car, on l'a dit excellemment : c'est en matière d'eau minérale moins qu'en tout autre que la quantité peut remplacer la qualité.

Parmi les chlorurées françaises, la très jeune, mais très vaillante station de *la Mouillère,* aux portes de Besançon, occupe un des tout premiers rangs, et le Dr Lavieille (de Dax), le Dr Lamarque (de Bordeaux) n'hésitent pas à l'inscrire, avec Salies, Dax et Biarritz-Briscou, parmi les stations de France avec lesquelles aucune eau chlorurée allemande « ne saurait entrer, non pas en rivalité, mais en comparaison ».

Les eaux salines naturelles de *la Mouillère* renferment, en effet, jusqu'à 291 grammes par litre de chlorures (dont 284 grammes de chlorure de sodium); les eaux de Baden-Baden en contiennent 20 à 22 grammes; celles de Hambourg, 8 à 10 grammes; celles de Kreuznach, 11 grammes; celles de Nauheim, 16 grammes; celles de Wiesbaden, 7 grammes, etc. Or, il ne faut pas l'oublier, les chlorurées sodiques sont des eaux à minéralisation éminemment fixe, et dont les éléments minéralisateurs agissent surtout «à dose massive». Durand-Fardel l'a proclamé : « La teneur d'une eau salée se mesure à sa teneur en chlorures, en chlorure de sodium surtout », et l'expérience s'est chargée, depuis, de vérifier ce principe. De telle sorte que, lorsqu'on vient, avec les Allemands, protester que les fortes chlorurations sont au moins inutiles, peut-être nuisibles, on fait penser un peu trop à certain renard de la fable.

Les eaux salines naturelles de *la Mouillère* ne jouissent pas seulement d'une chloruration qui les met en quelque sorte hors de pair; elles sont, en outre, *iodo-bromurées,* et leur bromuration l'emporte sur celle de Salins, si réputée à ce point de vue. On sait que les chlorurées iodo-bromurées forment, parmi les chlorurées, une classe à part, dont les propriétés spéciales, altérantes, fondantes et résolutives, ont été bien établies.

Les eaux mères, enfin (*Mutterlauge*), de *la Mouillère* ne renferment pas moins de 310 grammes de chlorures et de 2 gr. 25 de bromures, et sont employées avec le plus grand succès, soit pour

modérer, dans certains cas, l'action excitante du bain salin, soit pour augmenter son action résolutive.

L'efficacité des eaux chlorurées en général, celle de *la Mouillère* en particulier, a été bien résumée, avec leurs indications principales, par le Professeur A. Robin :

La balnéation chlorurée sodique, écrit le savant académicien, produit des effets vraiment merveilleux : elle s'adresse avec le même succès aux anémies, à la chlorose, au rachitisme, au lymphatisme, à la scrofule, aux rhumatismes chroniques, aux affections chroniques des os et des articulations...— Ajoutons à cette énumération les tumeurs fibreuses de l'utérus. — Cette médication, continue M. A. Robin, joue donc en hydrologie un rôle de premier ordre, et l'on peut dire, sans être taxé d'exagération, que, lorsqu'elle n'est pas décisive, elle a, tout au moins, le rare mérite de préparer ou d'activer des guérisons qui n'auraient pas été obtenues sans elle.

La Mouillère est située aux portes de Besançon, dans l'un des plus beaux sites de la vallée du Doubs, à six heures de Paris, à deux heures de la Suisse. L'installation de la station est de tout premier ordre.

Dr Cossat.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE.
Paris.— *93, boulevard Saint-Germain, 93.*— Paris.

Donadieu-Lavit. — **Tabès et traumatisme.** (Extrait des *Archives provinciales de Médecine*, n° 3, 1899). — Broch. in-8° de 7 pages.

Caubet. — **La Faculté de Médecine de Toulouse.** (Extrait des *Archives provinciales de Médecine*, n° 2, 1899). — Broch. in-8° de 16 pages.

Heurtaux. — **Apparition de noyaux carcinomateux après trente ans.** (Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, n° 2, 1899). — Broch. in-8° de 3 pages.

Cernè. — **Fistules et tumeurs d'origine congénitale.** (Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, n° 1, 1899). — Broch. in-8° de 8 pages, et 5 fig. dans le texte.

Gayet et Chandelux. — **Obstruction intestinale.** (Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*). Broch. in-8° de 6 pages.

DOIN (O.), 8, place de l'Odéon. — Paris.

Archives internationales de Pharmacodynamie. — Vol. in-8°, de 435 pages, Paris, 1899.

GOUNOUILHOU, 11, rue Guiraude. — Bordeaux.

Flourens. — **De l'Opothérapie.** — Broch. in-8° de 11 pages, Bordeaux, 1899.

AMERICAN MEDICAL ASSOCIATION PRESS. — Chicago.

Carl Beck. — **Echinococcus of the Lungs.** — Broch. in-12° de 7 pages, Chicago, 1898.

CASSIGNOL, 91, rue Porte-Dijeaux. — Bordeaux.

Ginestous. — **Du traitement du cancer épithélial par l'acide arsénieux.** — Broch. in-8° de 10 pages, Bordeaux, 1898.

IMPRIMERIE A. WALLON. — Vichy.

Collongues. — **Le Bioscope surnommé la boussole du médecin.** — Broch. in-12° de 64 pages et 1 fig. Vichy, 1899.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU CONGRÈS, 290, Avenue Louise. — Bruxelles.

Sixième Congrès international contre l'abus des boissons alcooliques. — Vol. in-8° de 266 pages, Bruxelles, 1898.

IMPRIMERIE DELORD-BOEHM et MARTIAL. — Montpellier.

Gibert et Grasset. — **Les contractures et la portion spinale du faisceau pyramidal.** — Broch. in-8° de 106 pages, Montpellier, 1899.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, Boulevard St-Germain, 93. — PARIS.

Postes Médicaux vacants.

1° Bon poste médical à prendre de suite dans l'Orne, 10.000 fr.

2° A céder dans Paris un cabinet de médecin-pharmacien.

3° On demande un jeune médecin-pharmacien.

4° Poste médical à prendre à Chef-Boutonne (Deux-Sèvres).

5° Clientèle de 7.000 fr. touchés, à prendre de suite, dans les Côtes-du-Nord. — Conditions : Reprise du bail et achat du cheval, voiture, pharmacie, 2.000 fr. environ.

6° Très belle situation pour jeune docteur sérieux et actif dans une grande ville du Centre.

7° A céder immédiatement, dans grande ville, cabinet d'oculiste existant depuis trente ans.

8° Place d'interne à l'Hospice Saint-Victor d'Amiens (Clinique ophthalmoscopique). 16 inscriptions et connaissances en ophthalmologie exigées. — 600 fr., logé, nourri.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE
PARIS — *93, Boulevard Saint-Germain, 93* — PARIS

Viennent de paraître

LA SUTURE INTESTINALE

Histoire des différents procédés d'Entérorraphie

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Un beau volume in-8°, 416 pages,

avec 587 Figures dans le texte.

PRIX : 15 Francs.

Chirurgie de l'Utérus

Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans),

Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris.*

Un vol. de 465 pages, avec 378 Fig. dans le texte. Prix : **10** fr.

Qu'est-ce Chapirograph?

Le CHAPIROGRAPH est l'appareil multiplicateur le plus nouveau, le seul qui donne des copies **EN NOIR**, d'écritures, dessins, etc., sans employer d'encre à imprimer. Pas de presse, pas de lavage. 150 copies en 15 minutes. — Prix pour in-quarto et format ministre complet 28 francs.

Pour prouver que le Chapirograph est le meilleur appareil multiplicateur, nous sommes prêts à l'envoyer pendant **5 jours à l'essai**, à nos risques et **franco** ; en cas de réexpédition, nous ne réclamons aucune rétribution.

Le CHAPIROGRAPH Cie, 9, Pl. de la Bourse, Paris.

AGENCE CENTRALE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

CONGRÈS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

L'*Agence de la Presse Scientifique Internationale*, 93, boulevard Saint-Germain, centralise le résumé de toutes les communications faites aux divers *Congrès nationaux et internationaux*, qui ont lieu en France et à l'étranger. Cela dans le but de pouvoir les distribuer ultérieurement, *en toutes langues, à tous les Journaux* du monde entier.

Il suffit d'adresser à l'Agence, en temps voulu, un exemplaire de la communication ou au moins une copie du résumé.

Archives Provinciales de Médecine

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN**

BUREAUX :

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés franco à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT des *Archives provinciales de Médecine*, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie	20 francs
Recouvré à domicile	20.50
Pays étrangers compris dans l'Union postale	23. »

Prix du Numéro . . . . . **2** francs.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de la Revue expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Archives Provinciales de Chirurgie

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Rédacteur en chef : **Dr Marcel BAUDOUIN**

BUREAUX :

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT des *Archives provinciales de Chirurgie*, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie	20 francs
Recouvré à domicile	20.50
Pays étrangers compris dans l'Union postale	23. »

Prix du Numéro . . . . . **2** fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de la Revue expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. LAPLACE, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.